

Réforme des territoires

région **BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ**

- Conséquences
- Echéancier



REFORME des TERRITOIRES

- Réforme rendue obligatoire par l'état
- Fusion Bourgogne et Franche Comté
- Échéance ultime imposée avant fin Mars 2017
- Conséquences :
 - Sportives
 - Administratives
 - Financières
 - Emplois

FINANCIER

- Disparités des tarifs des deux Ligues imposant des ajustements bilatéraux
 - Licences
 - Engagements diverses compétitions
 - Tarifs administratifs
 - Salaires des pros
 - Divers

MODIFICATION FLUX FINANCIER LICENCES

- Centralisation de la gestion des licences
 - La Ligue perçoit l'ensemble du coût de la licence:
 - ✓ La part « ligue »
 - ✓ La part « fédérale »
 - ✓ La part « Départements » reversable à ceux-ci
 - ✓ Elle gère l'ensemble des tâches administratives (Mutations, transferts, gestion)
 - Les Comités départements perçoivent :
 - ✓ Directement une part locale (cotisation frais de fonctionnement des CDs)

ADMINISTRATIF GOUVERNANCE

- Fusion des deux Ligues par absorption
 - Bourgogne absorbante – Franche comté absorbée
 - Siège DIJON puisque DRJSCR et CR à DIJON (partiel)
 - Conservation des locaux de Besançon
 - Réécriture de nouveaux statuts et RI.
 - Redéfinitions des missions des professionnels

POURQUOI FUSION par absorption ??

- Solution la plus simple (Juridiquement et dans la pratique)
- Aucune intention de domination
- Possession par la Bourgogne d'un bien immobilier
(siège social, droits de transfert)

POURQUOI Siège Social à DIJON ??

- Toutes les administrations sont à DIJON
 - ❖ DRJSCS
 - ❖ Conseil Régional (partiel)
- Majorité de « Pro » habitent DIJON
- Utilisation du siège (bien immobilier)

SPORTIVEMENT

- **Championnats**

- ❖ Régionale 4 :

- 6 poules de 8 équipes

- Uniquement pour la Franche-Comté

Le championnat se déroule uniquement en Franche-Comté

SPORTIVEMENT

- **Championnats**

- ❖ Régional R3:

- 4 poules de 8 Bourgogne

- (Suppression d'une poule pour la Bourgogne)

- 4 poules de 8 Franche comté

- ❖ Régional R2:

- 2 poules de 8 Bourgogne (Suppression d'une poule 2016-2017)

- 2 poules de 8 Franche comté

Le championnat se déroule sur les territoires des anciennes Ligues

SPORTIVEMENT

- **Championnats**

- ❖ Régional R1:

- 2 poules de 8 Bourgogne/Franche Comté

Le championnat se déroule sur le territoire de la nouvelle Ligue

SPORTIVEMENT

- **Championnats**

- ❖ Pré-National Zone 5 :
Identique à l'actuel

Le championnat se déroule sur le territoire de la zone

SPORTIVEMENT

- **Autres compétitions**

- ❖ Identique à l'actuel avec confrontation de l'élite des deux régions dans la plus haute division régionale, les autres échelons se disputent géographiquement sur les anciens territoires comme actuellement.

SPORTIVEMENT

- **Toutes compétitions**

- ❖ Inventaires des épreuves existantes
- ❖ Epreuves à mutualiser
- ❖ Réécriture des règlements (standardisation)

COMITE de PILOTAGE

- Commissions de pilotage, réunions en cours entre Juillet 2015 et Juin 2016
 - Administration, gouvernance, emploi, finances
 - Sportif, championnats et autre compétitions
 - Technique et développement

Echéancier de réalisation

- Juillet 2016 : Commission de pilotage réunion plénière
- Juillet 2016 Clôture des comptes et audits financier, publications
- Septembre 2016 Assemblées Générales
 - Départementales électives
 - Régionales ordinaires et extraordinaires, vote des nouveaux statuts (BO), vote dissolution (FC)
- Octobre 2016 : Rédaction du traité de fusion et vote par les Comités directeurs BO et FC.
- Samedi 4 Février 2017 : Assemblée générale élective BOFC à ASNAN-BEAUVOISIN
 - Matin vote approbation traité de fusion
 - Après-midi élections du comité directeur (BOFC)